

commerce mondial, on a cherché à augmenter de 50 p. 100, et d'une plus forte proportion dans le cas de certains pays, dont le Canada, les ressources confiées au Fonds international. En 1959, elles sont passées, au total, de 5 milliards de dollars à près de 14 milliards. La quote-part du Canada a été portée de 300 millions à 550 millions et elle a été versée en or pour le quart, et en bons du Gouvernement canadien non productifs d'intérêt, pour le reste.

Renforcement des autres devises

Entre-temps, les principaux pays de l'Europe occidentale, de plus en plus puissants dans le domaine économique, ont franchi, à la fin de 1958 la première grande étape vers la convertibilité extérieure dans les opérations courantes. Nombre de pays ont suivi cet exemple au début de 1959. Ainsi est disparue toute possibilité d'invoquer la balance des paiements au préjudice des pays de la zone dollar. Depuis ce temps, il y a progrès continu, notamment de la part des pays d'Europe occidentale, dans la suppression des restrictions au commerce et aux paiements et dans l'adoucissement du contrôle des importations. De cette façon on s'est peu à peu rapproché du régime des échanges et des paiements multilatéraux libres, l'un des principaux objectifs du Fonds. Depuis le début de 1961 nombre de pays — Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie, entre autres — ont accepté les obligations énoncées à l'article VIII de l'Accord relatif au Fonds international. Par là, ils ont juridiquement placé leurs devises sur un pied d'égalité avec le dollar des É.-U. et les ont rendues utilisables pour les remboursements au Fonds international. Si, à une certaine époque, les prélèvements se sont effectués en dollars américains pour la plupart, ils présentent depuis quelque temps une diversification croissante.

De 1958 à 1960 pour faire face à une balance des paiements internationaux déficitaire les États-Unis ont dépensé 11 milliards (or et devises); pendant ce temps les pays de l'OECE accroissaient leurs réserves de 8 milliards. En 1959 et 1960, la France et la Grande-Bretagne, entre autres, ont réduit à un niveau normal les avoirs du Fonds en leurs monnaies, alors qu'elles avaient fait de lourds prélèvements dans le passé. Les remboursements, durant ces deux années, ont largement dépassé les retraits. Le Fonds international y a gagné en puissance, bénéficiant en outre de l'augmentation des quotes-parts et de la nouvelle valeur d'utilisation de plusieurs devises importantes. A la fin de 1960, ses avoirs en or et en devises "utiles" s'élevaient à quelque 10 milliards.

Toutefois, facilités par la levée des restrictions, les mouvements de capitaux à court terme se sont multipliés ces derniers temps du fait des décalages de taux d'intérêt ou pour des motifs de spéculation. Cette situation nécessitera elle aussi la vigilance du Fonds international. Ainsi, le prélèvement considérable (l'équivalent de 1.5 milliard) fait en août par la Grande-Bretagne a réduit à un faible niveau les avoirs du Fonds international en certaines devises européennes, celles de l'Allemagne occidentale et de l'Italie, par exemple. Depuis quelques mois, on a fait diverses propositions tendant à modifier le mécanisme du Fonds inter-